

## ***Règles de l'école 2023-2024***

### **1. Ponctualité et engagement**

- J'arrive en classe à temps.
- J'apporte le matériel nécessaire.
- J'effectue le travail demandé.

### **2. Sécurité**

- Il est défendu:
  - de se bousculer ;
  - de lancer des objets (ciseaux, crayons, balles de neige, pierres, sable, morceaux de bois...);
  - d'apporter un objet dangereux (canif, allumettes, briquet, pétard...);
  - de grimper aux arbres, sur le toit de l'école ou sur tout objet surélevé (filet et poteaux de soccer, clôture, poubelle...);
  - de porter des chaussures à roulettes;
- Je range mon vélo, ma trottinette ou mon unicycle à l'extérieur à l'endroit désigné. L'école n'est pas responsable des vols; un cadenas est recommandé.
- Je marche à côté de mon vélo dans la cour et sur le trottoir devant l'école.
- J'entre et je sors par la porte du couloir à proximité de ma classe.

### **3. Habillement**

- Je me présente à l'école dans une tenue vestimentaire propre et convenable aux activités et aux conditions météorologiques.
- Les vêtements véhiculant des messages racistes, sexistes, irrespectueux ou de violence ne sont pas acceptés.
- J'ai besoin d'une paire de souliers d'intérieur que je porte en classe et pour circuler dans l'école. Je dois porter des espadrilles pour les cours d'éducation physique. J'enlève mes bottes/souliers d'extérieur en entrant dans l'école.
- Je ne porte pas de chapeau, de tuque, de casquette ou de capuchon sur ma tête dans l'école.

#### **4. Nourriture**

- Nous valorisons les saines habitudes alimentaires. Les bonbons, la gomme, les boissons gazeuses ne sont pas permis.

#### **5. Autobus et transport**

- J'attends l'autobus ou mon transport devant l'école aux endroits désignés.
- Je prends mon rang calmement.
- Je respecte les règles de l'autobus.

#### **6. Technologie**

- Je n'utilise pas de téléphones cellulaires ou autres appareils électroniques personnels à l'école.
- L'école n'est pas responsable des vols.
- Je respecte le mode d'utilisation de l'ordinateur portable ou de la tablette émis par la CSFY.

Pour les interventions, nous utilisons la démarche d'intervention du soutien au comportement positif (SCP) avec des comportements attendus expliqués et démontrés clairement entre autres lors des assemblées.